

# Violations et atteintes aux droits de l'homme au Mali : La MINUSMA accuse, le gouvernement met en doute la crédibilité

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 MARS 2023

# 1312

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Journée mondiale de l'eau**

## Yeah Samaké célèbre l'évènement avec des actions concrètes



**...solidarité** : Le président de la transition offre des vivres aux personnes vivant avec le VIH



**Bamako** : Restitution du projet intitulé « Arbre à Palabres »



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**22** Fev.  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**218**

Nouveaux cas confirmés

**01**

Nouveaux guéris

**06**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**702 215** Vaccinations incomplètes

**3 279 552** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 098**

**Guéris**

**32 253**

**Décès**

**743**

dont 24 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.14



P.22



## / Une /



Journée mondiale de l'eau : Yeah Samaké célèbre l'évènement avec des actions concrètes

P.5

## / Brèves /



Prouesse indéniable de la Transition : -De 22 000 en 2020, les FAMA passe à 65 000 hommes en 2023 ...  
CCOM AIGE : Referendum constitutionnel : Abandonner la "thèse de l'abandon" ?  
Observatoire national des industries : Pour des solutions idoines aux industries  
Communiqué de Presse : L'Ambassade des États-Unis honore l'esprit du Ramadan

P.10

P.10

P.11

P.11

P.11

## / Actualité /



Violations et atteintes aux droits de l'homme au Mali : La MINUSMA accuse, le gouvernement met en doute la crédibilité  
4<sup>e</sup> session de la Grande Commission Mixte de Coopération : Le Mali et la Côte d'Ivoire fument enfin le calumet de la paix  
Élan de solidarité : Le président de la transition offre des vivres aux personnes vivant avec le VIH  
Promotion de la Filière bétail viande : Le sujet au centre d'une rencontre

P.13

P.14

P.15

P.17

P.18

## / Politique /



Bamako : Restitution du projet intitulé « Arbre à Palabres »  
Cheick Boucadry Traoré, président de CARE : "Explorons les problèmes qui nous unissent au lieu d'insister sur ceux qui nous divisent"

P.19

## / Culture & société /



LA POLYGAMIE : Un régime à problème

P.20

P.21

## / International /



Opinions : La résilience de l'économie chinoise  
ÉTATS-UNIS : Donald Trump va-t-il être arrêté et inculpé à New York ?

P.23

## / Sport /



CAN 2023 : Les 26 Aigles convoqués pour la double confrontation Mali-Gambie

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

# Madouwa Prestige

## Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



**Pour Femme / For Women**

### Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

**Ingredients:** Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



## Journée mondiale de l'eau

## Yeah Samaké célèbre l'évènement

## avec des actions concrètes

**C**omme chaque année, le monde célèbre à la même date la journée mondiale de l'eau. Cette année, en tant qu'acteur majeur de la promotion d'accès à l'eau potable au Mali, l'ancien Ambassadeur du Mali en Inde, Yeah Samaké, a dans un communiqué de presse fait le bilan de ses réalisations dans le domaine d'adduction d'eau potable à travers le pays.

« Le gouvernement doit redoubler d'efforts pour atteindre l'Objectif de développement durable 6 (ODD 6) des Nations

unies, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici 2030. Toutefois, nous ne pouvons y parvenir seuls.

C'est pourquoi j'ai créé la Fondation Empower-Mali, qui se concentre sur le forage et la distribution d'eau potable dans les villages les plus reculés et les plus nécessiteux de notre pays. Nous avons déjà réalisé 45 forages à travers le pays, et nous avons prévu d'en construire 35 autres d'ici la fin de l'année. » a-t-il men-

tionné.

Aussi, le Directeur Exécutif de la fondation Empower-Mali a rendu un hommage au Président de la Transition, le colonel Assimi Goita pour ses actions d'adduction d'eau en faveur de nos concitoyens.

A lire en encadré l'intégralité de son communiqué de presse

■ Moctar SOW



**Chers compatriotes,**

Aujourd'hui, le 22 mars 2023, nous célébrons la Journée mondiale de l'eau, une journée de sensibilisation pour mettre en évidence l'importance de l'eau douce. Depuis 1993, cette journée est célébrée chaque année à la même date dans le monde entier.

Malheureusement, malgré les efforts considérables déployés, plus de deux milliards de personnes n'ont pas encore accès à l'eau potable. Cela porte atteinte aux droits fondamentaux de nombreuses personnes et entrave la croissance économique de nombreuses communautés. Nous devons agir rapidement pour remédier à cette situation.

Le gouvernement doit redoubler d'efforts pour atteindre l'Objectif de développement durable 6 (ODD 6) des Nations unies, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici 2030. Toutefois, nous ne pouvons y parvenir seuls.

C'est pourquoi j'ai créé la Fondation Empower-Mali, qui se concentre sur le forage et

la distribution d'eau potable dans les villages les plus reculés et les plus nécessiteux de notre pays. Nous avons déjà réalisé 45 forages à travers le pays, et nous avons prévu d'en construire 35 autres d'ici la fin de l'année.



Je considère que l'adduction d'eau potable est l'une des actions prioritaires pour améliorer la vie de mes concitoyens. Mon objectif est de contribuer, notamment grâce à mes actions concrètes, à la réalisation de l'ODD 6 des Nations unies.

Je suis fier de faire jaillir de l'eau potable pour mes concitoyens, et je ne m'arrêterai pas là.

Je tiens également à féliciter et à rendre hommage à Son Excellence le colonel Assimi Goita, président de la Transition, pour son projet d'adduction d'eau à la population. Ses nombreux forages sont d'une importance capitale pour nos concitoyens. Nous avons besoin de l'aide de chacun d'entre nous pour réussir. N'oublions jamais que diriger, c'est servir.

Je vous remercie.

Yeah Samaké  
Ancien ambassadeur, ancien maire  
Président d'honneur du PACP  
Directeur exécutif de la Fondation Empower-Mali

## ■ Yeah Samake



Chers frères et sœurs de la foi musulmane, Il me plaît de vous souhaiter un Ramadan Mubarak rempli de bénédictions, de paix et de sérénité. Ramadan est un mois de purification et de réflexion spirituelle qui nous invite à nous rapprocher de Dieu et à nous concentrer sur les valeurs qui nous unissent en tant qu'êtres humains. Pendant ce mois sacré, je prie pour que vos prières soient exaucées, que vos cœurs soient remplis de gratitude et de compassion, et que vos familles soient bénies de bonheur et de prospérité. Que chaque jour de Ramadan soit une occasion pour vous de renforcer votre foi, de cultiver la patience et la générosité, et de vous connecter avec la communauté musulmane à travers le monde. Je m'engage à observer l'esprit ce mois sacré avec vous et de vous exprimer mon soutien et ma solidarité. Que ce Ramadan soit un temps de réflexion profonde, de croissance spirituelle et de renouveau pour tous. Ramadan Mubarak !



## ■ Kassoum Thera



L'électricité de nos jours n'est pas un luxe mais plutôt un gagne pain et contribue aussi à la sécurisation des localités mais hélas...

Avec plus de 900 milliards fcfa de chiffres d'affaires, le Mali est le 1er partenaire ccial mondial de la Côte d'Ivoire (source délégation ivoirienne au JT Ortm)

## ■ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

VŒUX DE RAMADAN 1444/HEGIR DU PRESIDENT DU CSDM



A l'orée du mois béni de Ramadan pour la Ouma Islamique et en ma qualité du Président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), je vous informe que le Ramadan n'est pas seulement un moment de jeûne, mais, aussi une période où les musulmans doivent se consacrer au sacrifice, demander pardon et se consacrer à ALLAH SWT.

Aussi, je souhaite à tous les fidèles un Bon Ramadan, source de piété et de dévotions pour vous et vos familles.

Que ce Ramadan apporte paix et réconfort au Mali et à toute la Ouma! Fait à Niamey, le 22 mars 2023

Mohamed Chérif HAÏDARA

Chevalier de l'Ordre National

Président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM)

1er Secrétaire Chargé de l'Emigration et de l'Immigration au Conseil National de la Société Civile du Mali (CNSC)



## ■ Primature du Mali



Les notabilités de la région de Gao reçues par le Chef du Gouvernement

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga a reçu ce mardi 21 mars 2023, une délégation des légitimités traditionnelles de la région de Gao conduite le Chef Fougho-Songhai, Abouzeidi Maïga. Les légitimités ont expliqué au Chef du Gouvernement, être présents à Bamako à l'invitation du Président de la Transition, Chef de l'Etat, S.E. le Colonel Assimi Goïta, qui souhaitait présenter aux autorités et légitimités traditionnelles, les grandes innovations intervenues dans le projet de Constitution. Abouzeidi Maïga a affirmé que les légitimités traditionnelles de la région de Gao feront en sorte de faciliter l'appropriation du texte par les populations de leur région. Il a également salué les actions entreprises par les Autorités de la Transition pour le bonheur de la population.

Abouzeidi Maïga a également fait part au Premier ministre des difficultés que les populations rencontrent au quotidien, notamment dans

le cadre de l'insécurité.

Le Chef de l'Administration a remercié ses hôtes pour leur visite. Il leur a assuré qu'il était dans l'obligation de les recevoir, vu qu'avant d'être des chefs traditionnels, ils sont d'abord ses grands-pères, pères et frères.

Pour ce qui est du projet de Constitution, Choguel Kokalla Maïga a paraphrasé le Président de la Transition qui a déclaré il y a peu, que personne ne doit être exclu du projet de Constitution. C'est pourquoi il a demandé à ses hôtes d'occuper toute la place qui leur revient.

« Nous sommes sur tous les fronts avec les seuls moyens de l'État. Notre objectif est qu'avant la fin de la Transition, les Maliens puissent dire que le Gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait », a conclu le Chef du Gouvernement.

CCRP



## ■ Malick Coulibaly

Dieu nous confère la foi et la santé indispensables au bon accomplissement de nos obligations et dévotions en ce mois béni de Ramadan. Qu'il les accepte, fortifie notre foi et préserve notre pays.

## ■ Fahad Ag Almahmoud

Selon mes informations des exactions de daech contre les populations civiles sont en cours à Tin Fadimata à 30 km au Nord de Menaka.



## ■ Casimir Sangala

Burkina Faso: un convoi de ravitaillement est arrivé à Djibo après 17 jours de route pour 80 km.

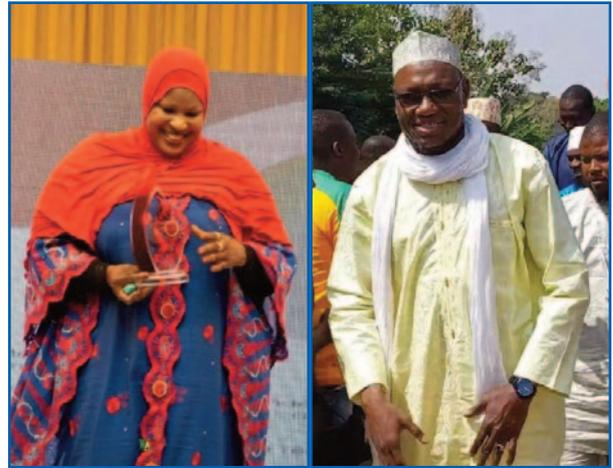


## ■ Ibrahim Mohamed Koita

On connaît les vrais hommes que dans le moment difficile. Merci mon grand imam #Abdou-



laye\_Koïta pour la visite rendue à notre soeur tante #Rose" rose piron" Qu'Allah vous récompense , Amine.



## ■ Malick Konate

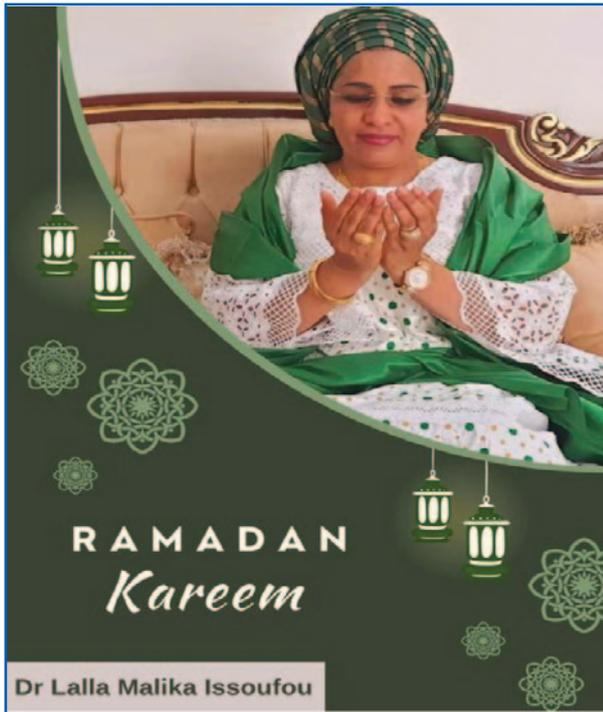
Ramadan Mubarak !!! Qu'Allah facilite yarabi.  
#Bèki\_Takè



## ■ Dr Malika Issoufou

Je vous souhaite un très bon Ramadan ! Que ce mois sacré soit rempli de bénédictions, de paix, de santé et de sérénité pour vous et votre famille. Ramadan Kareem !  
Dr Malika Issoufou





## Kati 24



ANSONGO : Ouatagouna Des frappes aériennes des FAMAS sur les positions de l'EIGS cet après midi; aucun n'a pu échapper... Chodi Ag

La pose de la 1ère pierre d'un centre multifonctionnel à Kati par An bikô

Pour l'autonomisation des femmes de Kati, le mouvement An bikô a procédé ce mercredi 22 mars 2023, à la pose de la première pierre d'un centre.

Ledit centre permettra aux femmes de s'épanouir en transformant nos produits locaux : les céréales, le savon etc... La construction de ce centre est entièrement prise en charge par le mouvement An bikô.

Crédit photos : Kati 24



## Danouma Ismael TRAORE



#Burkina Bientôt un "décret portant ordre de mobilisation générale et de mise en garde". Le Conseil Constitutionnel donne son feu vert au capitaine I. #Traoré pour prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre l'intégrité du territoire et restaurer la sécurité.

Selon le journal #Courier\_Confidentiel qui donne l'information, c'est le 9/12/2022 que le chef de l'Etat a adressé la correspondance aux "sages" pour demander leur avis, conformément à la loi. Le 15/12/2022, une décision favorable du Conseil Constitutionnel est rendue.

La mobilisation générale et la mise en garde visent, selon les termes de la correspondance, à "donner les moyens nécessaires pour défendre convenablement l'intégrité du territoire national, restaurer la sécurité et assurer la protection des populations et leurs biens..." Plus d'informations dans le journal Courier Confidentiel N°301 du 15 mars 2023. #Iwili #TL226



Selon le journal #Courier\_Confidentiel qui donne l'information, c'est le 9/12/2022 que le chef de l'Etat a adressé la correspondance aux "sages" pour demander leur avis, conformément à la loi. Le 15/12/2022, une décision favorable du Conseil Constitutionnel est rendue. 2/4

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)  
Site : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

**Prouesse indéniable de la Transition : De 22 000 en 2020, les FAMA passe à 65 000 hommes en 2023 ...**



**Une armée totalement revigorée avec un moral haut pour des performances exceptionnelles. C'est le pari que gagne actuellement le pouvoir de Transition à moins de trois ans de son... bilan.**

**S**elon une source bien introduite, l'une des prouesses indéniables (du reste reconnue par tous les acteurs sociopolitiques) de cette période transitoire, c'est le bilan élogieux réalisé par la gouvernance dans le secteur de la défense et de la sécurité.

En effet, à en croire cette source, l'Armée malienne avait un effectif d'environ 22 000 hommes jusqu'en août 2020, lors du renversement du régime IBK. Au jour d'aujourd'hui, la Grande muette compte à peu près 65 000 hommes". Et de préciser qu'à l'analyse, cela fait un accroissement de 43 000 hommes en moins de de trois ans. Cela fait 43 000 nouveau salaries dans l'Armée, sans compter l'important lot d'équipements militaires.

Il souligne qu'en 2020, le Mali avait quelques quatre avions et quelques uns hors d'état de voler, pour son armée de l'air. Cet équipement passé aujourd'hui à une trentaine d'avions et hélicoptères, sans compter les drones, les radars et d'autres équipements de pointe que les besoins du secret défense ne permettent de citer en détails. Et notre source de souligner que le besoin de sécurisation du territoire n'a pas de prix, mais a un coût. C'est dans ce sens que le ministre de la Défense et des anciens combattants, le Col Sadio Camara déclarait la semaine dernière ceci: «Les drones de reconnaissance et de combat et les avions de chasse augmentent davantage le rayonnement de nos unités de manœuvre sur le terrain. La montée en puissance des FAMA est ainsi consolidée ».

Bruno D SEGBEDJI



**CCOM AIGE : Referendum constitutionnel : Abandonner la "thèse de l'abandon" ?**



**Le référendum pour adoption de la nouvelle Constitution aura-t-elle lieu ou pas? Le pouvoir du Col Assimi Goïta tient dur au projet et appelle désormais à abandonner les appels à... l'abandon.**

**L**e pouvoir de Transition et ses fidèles soutiens excluent désormais toute possibilité d'abandonner le processus référendaire en vue. Dr Amadou Albert Maïga, le 1er Secrétaire parlementaire du Conseil National de Transition (CNT) en donnait l'écho, la semaine dernière. Interrogé par un journaliste sur l'obstination à aller aux urnes autour de ce projet de Constitution, alors que des appels à l'abandonner se font insistants, le jeune universitaire a été clair. Pourquoi certains veulent qu'on abandonne, simplement parce qu'ils n'y trouvent pas leurs intérêts. Je pense qu'on ne peut pas s'entendre avec ceux qui nous demandent d'abandonner, car le peuple malien est attaché à cette réforme", a-t-il assuré. Avant d'ajouter que si les détracteurs aussi parlent au nom du peuple, ils doivent accepter battre campagne pour le nom et "on verra qui l'emportera entre le oui et le non".

Pour ce membre influent du CNT que l'on dit très proche du président de l'organe parlementaire de cette Transition, le Col Malick Diaw, il faut désormais clairement opposer une fin de non-recevoir à ceux qui plaident pour que le processus référendaire soit abandonné.

Avant lui, le ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le Col Abdoulaye Maïga disait par rapport à cette polémique de l'abandon ou de la tenue du référendum, qu'il est "un ministre, qui doit travailler pour l'atteinte des objectifs assignés à la Transition". Parmi ceux-ci, il y a le référendum constitutionnel pour doter le Mali d'une nouvelle Constitution.

Rappelons que des partis politiques et des organisations de la société civile, dont des religieux expriment leur désaccord sur le processus. Pour les uns, le texte comporte des lacunes (telle la question de la laïcité) et, pour d'autres, du point de vue de la forme comme du fond, les conditions ne sont pas réunies pour aller à une nouvelle Loi fondamentale.

Bruno D SEGBEDJI

## Observatoire national des industries : Pour des solutions idoines aux industries



La sixième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Observatoire national de l'Industrie (Oni) s'est tenue le jeudi dernier 16 mars dans la salle de conférence du ministère de l'Industrie et du Commerce, sous la présidence du ministre Mohamed Ould Mamoud.

L'Oni est un établissement public à caractère scientifique et technologique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière créé par l'ordonnance n°2018-001-P-RM du 12 janvier 2018, ratifiée par la loi 2019-049 du 24 juillet 2019.

Créer pour booster l'industrialisation, l'Observatoire national de l'industrie est une réponse à un déficit d'informations et de données statistiques permettant non seulement d'accroître l'investissement, mais aussi de développer le tissu industriel, à l'effet de booster l'industrialisation de notre pays.

L'Oni est aussi un outil d'aide à la décision pour une meilleure orientation des politiques publiques, car, il est chargé d'effectuer des recherches dans le domaine de l'industrie, d'analyser l'incidence des mesures législatives et réglementaires sur la promotion du secteur industriel, et contribuer à l'évaluation des politiques visant à soutenir l'industrialisation. La présente session offre un cadre propice pour les administrateurs, de pencher, entre autres, sur l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations de la session précédente : le rapport d'exécution 2022, le programme d'activités 2023, le budget prévisionnel de l'exercice 2023, le rapport annuel de performance 2022 et le contrat annuel de performance 2023. Le budget annuel prévisionnel 2023 de l'Oni s'élève à la somme de 138 745 000 F CFA contre la somme 8 178 099 FCFA en 2022.

« Compte tenu du rôle de veille et de relance du secteur industriel, l'Observatoire national de l'industrie contribue à corriger les dysfonctionnements et alerter les autorités nationales compétentes sur les pratiques exogènes ou endogènes susceptibles de menacer la survie de nos unités industrielles, à travers la production de données fiables et actualisées d'où la nécessité de le renforcer ». A dit le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohamed Ould Mamoud Il a aussi rappelé que l'Oni s'est attelé à la réalisation des activités prévues à hauteur de 96 % pour un taux d'exécution du budget de l'ordre de 98,43 %.

Bintou Diawara / Source : Mali Tribune

## Communiqué de Presse : L'Ambassade des États-Unis honore l'esprit du Ramadan



Dans un esprit de fraternité et de solidarité pendant le mois sacré de Ramadan, l'Ambassadeur des États-Unis, Rachna Korhonen, a visité deux associations de femmes. Ces visites qui consacrent sa première sortie officielle en tant qu'Ambassadeur, ont été l'occasion d'échanger avec ces associations de la société civile qui fournissent des services vitaux aux populations défavorisées.

L'Association pour le renforcement des capacités des personnes en situation de handicap (ARCAPH) et l'Association des veuves et enfants déshérités de Sabalibougou (AFVED) sont deux associations maliennes gérées par des femmes qui s'efforcent à améliorer les conditions de vie de leurs membres par le biais d'activités génératrices de revenus.

Ces visites ont permis à l'ambassadeur d'exprimer sa solidarité avec la communauté musulmane et de transmettre le souhait des États-Unis de voir s'instaurer le dialogue, la paix et la compréhension mutuelle entre les deux pays. Elles ont également permis de saluer les associations pour leurs efforts visant à assurer l'autonomie de leurs membres. Outre ces deux groupes, l'Ambassadeur rencontrera le Haut Conseil Islamique du Mali (HCI) et l'Union Nationale des Femmes Musulmanes (UNAFEM) afin de partager avec la communauté musulmane du Mali ses vœux de Ramadan.

Pour plus d'information, veuillez contacter :  
Bureau de presse de l'Ambassade / ACI 2000  
Rue 243 Porte 297 / Bamako, Mali  
Tel : 20 70 24 26 / 20 70 24 24 / Fax : 20 70 24 79  
/ Email : PASBamako@state.gov  
Site Web: <https://ml.usembassy.gov/>  
Source : Malijet





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

# Violations et atteintes aux droits de l'homme au Mali : La MINUSMA accuse, le gouvernement met en doute la crédibilité

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a publié hier, mercredi 22 mars 2023, sa note trimestrielle sur les tendances des violations et atteintes au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire au Mali. Les éléments de cette note qui couvre la période du 1er octobre au 31 décembre 2022, sont remis en cause par les autorités de la transition.



**D**urant cette période, la MINUSMA a documenté 347 violations et atteintes au droit international des droits de l'homme et violations du droit international humanitaire. Les violences à l'encontre des civils ont été perpétrées majoritairement par l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS), le Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans et autres groupes similaires, lesquels sont responsables de 64 % des violations et atteintes aux droits de l'homme documentées. Sur le plan géographique, les régions de Bandiagara (103), Gao (80) et Ségou (46) ont enregistré le plus grand nombre de violations et atteintes aux droits de l'homme, suivies notamment par celles de Ménaka (43), Mopti (42), San (12), Douentza (9) et Tombouctou (8).

A cet égard, la MINUSMA a salué les efforts déployés par les autorités maliennes en matière de lutte contre l'impunité. Elle relève, en particulier, la signature, le 23 novembre 2022, par le Président de la Transition du décret fixant les modalités d'application de la loi sur la réparation des préjudices causés par les violations graves des droits de l'homme, ainsi que la conclusion, le 31 décembre 2022, des travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Cependant, même si la MINUSMA réaffirme son engagement à continuer à travailler avec les autorités maliennes dans un esprit de partenariat et de transparence et à appuyer les efforts qu'elles déploient en vue de relever les défis existants et d'assurer une application plus effective des

instruments juridiques internationaux pertinents auxquels le Mali est partie, les autorités relèvent quant à elles des insuffisances dans cette note.

## Observations du gouvernement

Transmis le 20 février 2023, le projet de note trimestrielle sur les tendances des violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire au Mali couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2022, la MINUSMA avait souhaité, à cet effet, recevoir les observations éventuelles des autorités maliennes.

Au titre des observations générales, les autorités constatent avec regret que, comme les

précédentes, la présente note ne met pas l'accent sur les efforts déployés par les autorités maliennes en matière de protection et de promotion des droits de l'homme. Les autorités réaffirment leurs engagements à poursuivre « **cette dynamique qui contribue au renforcement de la prise en charge de la question des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre des opérations antiterroristes menées par les Forces de défense et de sécurité maliennes** ».

Au titre des observations d'ordre spécifique, les autorités remettent en cause la méthodologie de travail de la MINUSMA. Elles notent par ailleurs que les cas rapportés dans le document ont été vérifiés sur la base notamment des enquêtes menées par la Mission et les positions, déclarations et communiqués officiels ainsi que des documents publiés par des organisations étatiques et non étatiques et les Agences des Nations Unies. Une démarche qui, selon le gouvernement, « **met en cause la crédibilité de la note trimestrielle, car elle ne donne aucune précision sur les sources de vérifications des cas rapportés afin de permettre à la partie gouvernementale de mener, au besoin, une confrontation et des enquêtes** ».

Aussi, la MINUSMA précise que « **certains entretiens avec des personnes ayant connaissance directe des faits ou ayant des informations de première main, ont été menés à distance...** ». Pour le gouvernement, « **cette démarche amène à poser la question de la crédibilité de toutes les informations recueillies dans ces conditions.** »

Par ailleurs, fait observer le gouvernement, « **les allégations qui seraient imputables aux FDSM ont toujours fait l'objet d'ouverture systématique d'enquêtes au niveau de la justice militaire** ».

Au sujet des tendances de violations par région et par auteurs, le gouvernement a déploré les allégations récurrentes, citées dans plusieurs passages de la note et faisant état des opérations antiterroristes menées par les FDSM qui seraient « **accompagnées par le personnel militaire étranger** ». Les FDSM opèrent de façon autonome sur le terrain afin de protéger les populations civiles contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le strict respect des droits de l'homme et du droit in-

ternational humanitaire, indique les autorités. « **Contrairement aux allégations de collaboration entre les FDSM et le personnel militaire étranger, le Gouvernement du Mali réaffirme que la présence d'instructeurs russes dans le pays s'inscrit dans le cadre de la coopération exemplaire avec la Fédération de Russie** », a précisé le gouvernement.

La MINUSMA a déploré la remise d'une distinction à l'ancien juge islamique, Houka Houka Ag Alhousseyni par le Gouverneur de la région de Tombouctou. Selon le gouvernement, « **cette distinction n'est pas une décoration mais plutôt une attestation de reconnaissance aux légitimités traditionnelles dans le cadre des services rendus en faveur de la paix et du vivre ensemble dans la région de Tombouctou** ». Selon le gouvernement, cette attestation ne saurait entraver le traitement des différentes plaintes déposées contre l'intéressé.

En outre, le gouvernement relève que « **la diminution des cas de violations constatées par la MINUSMA par rapport à la période précédente, résulte des efforts déployés par le Gouvernement du Mali qui reste convaincu que l'amélioration de la situation des droits de l'homme et du droit humanitaire reste intimement liée à la stabilisation du territoire** ».

Pour le gouvernement, si la note précise que le changement de posture des FDSM a conduit les GAT à changer de mode opératoire en menant les activités criminelles en petits groupes. Malgré ce changement de mode opératoire des GAT, les FDSM continuent leurs missions régaliennes de protection des personnes et de leurs biens qui ont permis de récupérer notamment des milliers de têtes de bétail et des tonnes de céréales, remis à leurs propriétaires.

« **Contrairement aux allégations de la MINUSMA faisant état d'exactions des FDSM sur les populations civiles, le gouvernement du Mali souligne que les FDSM opèrent de manière professionnelle, autonome et sans supplétifs étrangers, dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire** », souligne les observations qui mentionnent que toutes les opérations des FDSM sont accompagnées par une équipe prévôtale. Sur la question des écoles évoquée dans plu-

sieurs passages de la note, le Gouvernement du Mali, pour des raisons de fiabilité des données, a invité la MINUSMA à se référer au Cluster Éducation publié en décembre 2022 sur la situation des écoles.

Concernant la lutte contre l'impunité, la MINUSMA a déploré les lenteurs des cas de poursuite annoncées par les autorités maliennes. « **Tous les cas documentés ont fait l'objet d'ouverture systématique d'enquêtes. Des ordres de poursuite ont été délivrés pour des cas avérés et des informations judiciaires sont en cours dans divers cabinets d'instruction des juridictions militaires** ».

Le Gouvernement, toutefois, salué le fait que la MINUSMA reconnaît les efforts entrepris dans le domaine de la lutte contre l'impunité au Mali et en matière de promotion et protection des droits de l'homme. Les autorités ont rappelé que « **les lenteurs constatées sont liées à la situation sécuritaire, à la problématique de collecte et de conservation des preuves, ainsi qu'aux défis liés au suivi régulier des victimes, des témoins et des auteurs présumés des violations des droits de l'homme** ».

Le Mali est pleinement conscient de sa responsabilité première en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et réitère son engagement à respecter et à faire respecter lesdits droits, malgré les défis de tous ordres qui l'assailent. Cette volonté s'est traduite par la création, par décision du Conseil des ministres, le 1 février dernier, de la Direction nationale des droits de l'Homme.

Cependant, le Mali reste engagé « **en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et s'oppose à l'instrumentalisation de la question à des fins politiques, géopolitiques, voire souvent de déstabilisation** ».

Le pays dispose aujourd'hui d'une armée nationale bien outillée en matière des droits de l'homme et du droit humanitaire international, grâce, entre autres, à l'enseignement de modules liés à ces questions, aux recrues depuis la formation commune de base puis approfondies lors de toutes les séances de formation et exercices de pré-déploiement sur les théâtres d'opération.

■ Binadjan Dumbia

# 4ème session de la Grande Commission Mixte de Coopération : Le Mali et la Côte d'Ivoire fument enfin le calumet de la paix

Les travaux de la réunion des experts en prélude à la 4<sup>e</sup> session de la Grande Commission Mixte de Coopération Mali-Côte d'Ivoire se sont ouverts, hier mercredi 22 mars 2023 à Bamako, en attendant le niveau ministériel prévu dans le cadre du raffermissement des liens d'amitié et de fraternité qui unissent les Républiques sœurs du Mali et de Côte d'Ivoire, et conformément à la volonté des deux Chefs d'État, malien et ivoirien, de renforcer les relations de bon voisinage et de coopération.



**C**ette rencontre des experts est un cadre préparatoire permettant aux deux parties d'évaluer les conclusions et recommandations issues du procès-verbal de la 3<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte, de mesurer les progrès réalisés, les obstacles rencontrés et d'envisager de nouvelles perspectives pour un partenariat dynamique et prospère.

La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par l'Ambassadeur Seydou Coulibaly, Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali et M. Abdoulaye Kouyate, Directeur de Cabinet Adjoint au Ministère d'État, Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora.

Dans leurs interventions, les deux Chefs de

délégation se sont félicités pour l'excellence des relations d'amitié, de fraternité et de coopération existant entre les deux pays et ont salué les efforts déployés par les deux Gouvernements pour préserver la solidarité agissante et la paix dans la Sous-région.

Pour souligner le dynamisme de la coopération commerciale entre les deux pays, le Chef de la délégation ivoirienne a indiqué que le Mali est, à ce jour, le premier client mondial de la Côte d'Ivoire avec, 909 milliards de francs CFA de marchandises vendues, mais également l'un des plus gros fournisseurs de ce pays au niveau mondial.

Pour sa part, l'Ambassadeur Coulibaly a réaffirmé la volonté politique et la disponibilité constante des Autorités maliennes de faire de la coopération bilatérale une priorité, un par-

tenariat gagnant-gagnant et un modèle de réussite.

Par ces mots, il a ouvert les travaux des experts en les invitant à mener des échanges fructueux visant à consolider des acquis et à dégager de nouvelles perspectives au profit de la paix, de la sécurité et du développement socioéconomique et culturel des deux pays.

Répartis-en quatre commissions de travail, les experts passeront en revue, pendant deux jours, les axes stratégiques de coopération bilatérale, notamment, en matière politique, juridique, administrative, de défense et de sécurité, économique et commerciale, de promotion des investissements, de transports et des infrastructures, d'artisanat et du tourisme.

■ Binadjan Dombia

# Élan de solidarité : Le président de la transition offre des vivres aux personnes vivant avec le VIH

Au seuil du mois de ramadan, le président de la transition, Chef de l'État, le colonel Assimi Goïta a offert une importante quantité de vivres, composée d'huile de consommations, de riz, de sucre, de lait, de mil, de sorgho, de maïs, de pâtes alimentaires (spaghettis) aux personnes vivantes avec le VIH. La cérémonie de remise officielle s'est tenue le mercredi 22 mars 2023, au siège de Haut conseil national de lutte contre le Sida (HCNLS), à l'ACI 2000.

Cette activité a été présidée par le secrétaire exécutif du HCNLS, Dr Issiaka Moumine KONE qui avait à ses côtés le secrétaire général de la Fédération malienne des personnes vivantes avec le VIH (FMA-PV-VIH), Mohamed Youssouf MAIGA ; et des bénéficiaires sortis massivement pour la circonstance.

Pendant son intervention, le secrétaire exécutif du Haut conseil national de lutte contre le Sida, Dr Issiaka Moumine KONE, a déclaré que le HCNLS a voulu organiser cette cérémonie pour témoigner de l'engagement du Chef de l'État par rapport à l'accompagnement des PVVIH. « Il nous a instruit de tout mettre en œuvre pour que les V-VIH ne puissent

manquer de rien, à savoir : les médicaments, les examens biologiques, la protection et l'inclusion sociale », a-t-il fait savoir.

Sur le plan de l'inclusion sociale, le secrétaire exécutif du HCNLS a fait savoir que le président de la transition, le Colonel Assimi GOÏTA, a demandé au HCNLS de tout mettre en œuvre pour que cette catégorie de personnes vulnérables ne puisse pas manquer de vivre pendant le mois béni de Ramadan.

En effet, il a rappelé qu'il y a plus de 200 mille PV-VIH au Mali. Dans ce ressort, il a invité les responsables du réseau des PVVIH à prioriser les membres les vulnérables dans le cadre de cette opération.

Il a particulièrement remercié le ministre Commissaire à la sécurité alimentaire pour son appui et de l'invité à rester auprès des PVVIH.

De plus, le secrétaire exécutif du HCNLS a invité l'ensemble des Maliens à être solidaire aux personnes vivantes avec le VIH qui ne sont autres que nos proches.

Par ailleurs, il a expliqué que la prévalence du Mali est estimée à 1% de la population nationale. A cet égard, il dira que cette prévalence est plus élevée chez les professionnelles de sexes et certaines couches appelées les personnes clé, à l'image de celles qui utilisent les digues injectables et les transgenres. « Le VIH est un problème de santé publique au Mali, il faut en être conscient. Tout le monde doit se mobiliser pour qu'on puisse couper les chaînes de transmission, notamment chez la mère et l'enfant », a-t-il précisé.

De son côté, le secrétaire général de la Fédération malienne des personnes vivantes avec le VIH (FMA-PV-VIH), Mohamed Youssouf MAIGA, au nom des bénéficiaires, exprimé toute sa gratitude au président Assimi pour ce geste qui vient à point nommé quand on sait que le Ramadan est souvent source de préoccupations pour les ménages vulnérables tout en assurant que les produits que les produits arrivent aux vrais bénéficiaires.

■ Maffenin Diarra



## Promotion de la Filière bétail viande : Le sujet au centre d'une rencontre

Les travaux d'ouverture du comité de pilotage du Programme de Développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM) sur l'étude de faisabilité pour la construction des usines de viande dans les régions de Sikasso, Mopti, Gao et le District de Bamako ont été présidés par le secrétaire Général du ministère de l'Industrie et du Commerce. Objectif : améliorer les revenus des producteurs, des marchands et contribuer à l'amélioration des conditions de transformation du bétail en viandes exportables. Ce cadre a été mis à profit pour se pencher sur cette étude qui permettra sans doute de donner un coup d'accélérateur au sous-secteur de l'élevage qui constitue de nos jours une manne financière.



**F**audrait-il le rappeler, le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM), s'inscrit, d'une part, à assurer le développement de l'exportation de la viande dans le cadre de la Promotion du commerce extérieur à travers la filière bétail-viande et d'autre part, à l'optimisation du potentiel d'élevage dont dispose le pays.

Ce n'est plus un secret, le Mali possède l'un des cheptels les plus importants de l'Afrique de l'Ouest. Il occupe la première place de l'espace UEMOA et la deuxième, dans l'espace CE-DEAO, après le Nigeria. Cette position importante donne au Mali un potentiel énorme de transformation du bétail en viande, et des sous-produits (peaux et cuirs, lait et autres sous-produits du bétail). Malgré cette position, le Mali est confronté à une pénurie de viande

pendant les périodes sèches. Ce potentiel nécessite une valorisation en vue d'une meilleure commercialisation à l'intérieur du pays afin de booster l'économie nationale. L'élevage au Mali demeure l'un des secteurs économiques pourvoyeurs d'emplois et de revenus. Il est pratiqué du nord au sud, quasiment dans toutes les zones géographiques du Mali. Il contribue à 80% des revenus des populations des zones pastorales. Raison pour laquelle les plus hautes autorités du pays accordent une place importante au sous-secteur de l'élevage. Dans son intervention, le ministère de l'Industrie et du Commerce, Adama Yoro Sidibé, a fait savoir que sur le plan de la commercialisation, selon les données de la direction nationale des productions industrielles et animales (Rapport annuel 2020), le flux monétaire engendré par les exportations du bétail se chiffre à 107, 489

milliards de FCFA et représente 21,19% du montant total des exportations du Mali. Il a fait savoir que les exportations, au niveau de la filière bétail viande, restent dominées par l'exportation du bétail sur pied, des cuirs et peaux sur les marchés de la sous-région. Dans la même dynamique, il a rappelé qu'en 2019, le flux monétaire engendré par les exportations de viande, toutes espèces confondues, s'est chiffré à 219 423 344 FCFA.

Pour conclure, le ministère de l'Industrie et du Commerce, Adama Yoro Sidibé a expliqué que l'étude de faisabilité pour la construction de quatre usines de viande dans les quatre localités est terminée. Certaines unités suscitent des engouements de la part du secteur privé malien et étranger.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Bamako : Restitution du projet intitulé « Arbre à Palabres »

Lancé le mardi 06 décembre 2022 à Bamako pour une période de six mois, la cérémonie de restitution du projet intitulé, « Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali Prennent la parole pour une participation plus accrue des Maliennes à la vie politique et au processus électoral, gage de stabilité et de sortie durable de crise », s'est tenue le mardi 21 mars 2023 dans la salle de Conférence de l'HEM sis à Hamdallaye ACI 2000. Ce projet vise spécifiquement à vulgariser de la nouvelle loi électorale auprès des femmes et des communautés locales pour d'une part une meilleure compréhension et une appropriation du texte ; d'autre part pour une meilleure connaissance de l'écosystème du processus électoral et de ses acteurs ; et enfin, pour garantir une meilleure participation politique des femmes maliennes dans la gestion la « cité » pour l'équité et l'égalité au Mali dans un contexte de crise.

Le Cabinet Afrique, Caraïbe, Europe Conseil Mali (A.C.E Conseil-Mali) créée en 2019, positionne son intervention dans le secteur de l'expertise, du conseil, du pilotage et de l'évaluation appliqué aux domaines des politiques publiques, sociales et territoriales. Il concentre son action sur le développement du capital humain, particulièrement sur les questions de genre et du développement. Conformément à l'accord de collaboration entre le Foreign, Commonwealth and Development Office et ACE-conseil pour

la mise en œuvre du projet intitulé « Femmes, Transition et Elections au Mali : « Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali Prennent la parole pour une participation plus accrue des Maliennes à la vie politique et au processus électoral gage de stabilité et de sortie durable de crise ! Dans les régions de Ségou, Mopti et le District de Bamako ». Prévu pour une période de 6 mois, ACE Conseil-Mali d'octobre 2022 au 31 mars a été mis en œuvre le projet dans quatorze communes parmi lesquelles : Baraoulé, Ségou, Markala, Macina,

Niono dans la Région de Ségou, Djenné, Sofara, Konna, Mopti, Sévaré dans la Région de Mopti, Commune I, IV, V et VI du District de Bamako. Dans le cadre de la politique de transparence et de recevabilité du Cabinet ACE Conseil, et pour restituer les résultats du projet, le diagnostic partagé, les propositions de et les recommandations faites par les femmes, à l'adresse de la Nation, des autorités et des femmes pour une participation effective des femmes au processus électoral, aux réformes politiques et institutionnelles, a organisé avec ses partenaires ce séminaire de restitution nationale du projet « Arbre à Palabres » le mardi 21 mars, à Bamako.

Le projet arbre à palabre « Femmes, Transition et Elections au Mali : « Arbres à Palabres : quand les femmes du Mali Prennent la parole pour une participation plus accrue des Maliennes à la vie politique et au processus électoral gage de stabilité et de sortie durable de crise » ! vise spécifiquement à vulgariser de la nouvelle loi électorale auprès des femmes et des communautés locales pour d'une part une meilleure compréhension et une appropriation du texte ; d'autre part pour une meilleure connaissance de l'écosystème du processus électoral et de ses acteurs ; et enfin, pour garantir une meilleure participation politique des femmes maliennes



dans la gestion la « cité » pour l'équité et l'égalité au Mali dans un contexte de crise.

Dans son propos liminaire, le maire de commune IV du district de Bamako a au nom du conseil communale souhaité la bienvenue à tout un chacun. Ensuite, il a souligné que le projet, « Arbre à Palabre » a pour objectif de vulgariser la loi électorale auprès des femmes pour une meilleure connaissance de l'écosystème électorale au Mali.

Pendant son intervention, la Directrice de ACE Conseil-Mali, Coumba Traoré a rappelé que projet intitulé « Arbre à palabres » est une initiative est mise en œuvre par ACE Conseil Mali en partenariat avec les autorités maliennes sous le leadership du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) à travers la Direction nationale de l'Administration Territoriale et l'accompagnement du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, financée par l'ambassade du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, dont le lancement national a été fait le mardi 06 décembre 2022.

En effet, elle a souligné que cette restitution nationale s'inscrit dans une double démarche. « Elle est, en tout premier lieu, l'expression de ces 1000 et UNE femmes du terrain qui ont demandé à ce que leur parole soit portée au-delà de leur région », a précisé Madame Coumba Traoré.

Également, elle a fait savoir que cette activité s'inscrit dans le cadre de la politique de transparence et de redevabilité du Cabinet ACE Conseil, afin de restituer aux bénéficiaires, aux organisations partenaires et au partenaire technique et financiers les résultats du projet, le diagnostic partagé, les propositions de et les recommandations faites par les femmes, à l'adresse de la Nation, des autorités et des femmes pour une participation effective des femmes au processus électoral, aux réformes politiques et institutionnelles. « Le projet « Arbres à Palabre » porté par ACE Conseil se définit comme une recherche-action en faveur dont l'objectif principal est de placer les femmes maliennes au cœur des stratégies de sortie de crise, de réconciliation et du développement local dans le contexte de la transition au Mali », a-t-elle indiqué.

Expliquant le concept, "L'Arbre à palabre, la Directrice du cabinet ACE Conseil-Mali, a précisé que c'est une pratique ancestrale de ren-



contre, de création, de médiation et de maintien de lien social au profit de l'intérêt supérieur de la communauté et de sa cohésion. « **En Afrique, on se réunit au pied de l'arbre à palabre pour discuter des décisions importantes à prendre pour l'avenir d'une communauté** ». Parole pour une participation des Maliennes à la vie politique, aux réformes et au processus électoral, gage de stabilité et de sortie durable de crise ! D'une durée de six mois, le projet a été structuré autour de plusieurs actions dans la mise en œuvre dans les Régions de Mopti, Ségou et du District de Bamako », a-t-elle dit.

Abordant toutes dans le même sens, la présidente de la COFEM, Haïdara Djeneba Haïdara, la vice-présidente de la CAFD, Dembelé Fatoumata Dembélé et la représentante du RE-FAMP, Gakou Awa Salamata ont remercié le cabinet ACE Conseil pour avoir associé leurs organisations à ce projet intitulé " Femmes, Transition et Élections au Mali » en faveur d'une participation politique effective des maliennes au processus de prévention, de médiation, règlement des conflits, de stabilisation et de consolidation de la paix au niveau national, régional et communautaire dans le contexte de la Transition ».

De son côté, le chef de la mission d'appui à la Refondation de l'État, Oumar Kone, représentant le ministre de refondation de l'Etat, s'est dit heureux de participer à cette cérémonie de restitution nationale du projet, « arbre à palabre » dont les enjeux correspondent parfaitement avec ceux de certaines actions du

cadre stratégique de la refondation de l'État. Il a mis l'occasion à profit pour rappeler que le cadre stratégique de la refondation de l'État est la traduction sans aucune dénaturation des recommandations des assises nationales.

« **Le principal défi ici au Mali est la mise en œuvre des actions du cadre stratégique de la refondation de l'État. Pour relever ce défi, les femmes ont toutes leur place à prendre non seulement en faisant la leur, " la politique national genre" et surtout en participant activement à l'amélioration de toutes les politiques concourant à la bonne gouvernance qui est un objectif fondamental de la refondation de l'État** », a-t-il avancé.

Pour conclure, il a exprimé la profonde gratitude du ministre de la refondation de l'État aux femmes du Mali qui, dit-il, « **prennent la parole pour une participation active des Maliennes à la refondation de l'État gage de stabilité, de développement et de paix durable** ».

« **Le Mali est dans un processus de refondation, le Malikura, pour un Mali nouveau, bien gouverné, sécurisé et stable, le respect des droits fondamentaux et des valeurs socioculturelles avec les femmes au cœur des actions politiques est une nécessité absolue** », a déclaré l'ambassadrice d'Angleterre au Mali.

« Les autorités doivent créer des conditions d'égalité, surtout pour la gestion des affaires publiques et politiques », a-t-elle conclu.

■ Maffenin Diarra

# Cheick Boucadry Traoré, président de CARE : “Explorons les problèmes qui nous unissent au lieu d’insister sur ceux qui nous divisent”

Dans cette contribution intitulée “Des pourparlers de paix non porteurs d’évolution positive” invite toutes les parties aux conflits qui ravagent notre pays à s’unir et recommencer la quête de la paix avant que les puissances obscures de la destruction ne nous engloutissent tous.



Les pourparlers de paix ont de nouveau échoué. Il est douloureusement évident de constater qu’il y a quelque chose de fondamentalement déficient dans le cadre de ces négociations. Les discours des uns et des autres semblent être centrés sur la faute. Les communications se placent dans le jeu du blâme. Or, ce jeu sans fin se concentre sur la responsabilité de l’autre et non sur le problème soulevé.

Le jeu du blâme n’aide pas du tout à atteindre ce que les Maliens attendent des acteurs de ces pourparlers. Dans ce contexte, nous devons nous demander ce qui est gagné et perdu par de telles négociations infructueuses. Une chose est sûre cependant, il est important que nous rejetions comme dénuée de sens cette situation désastreuse des pourparlers de paix alors que le sort de notre peuple continue d’être quotidiennement sacrifié sur l’autel de ce jeu de blâme et l’absence apparente d’al-

ternatives viables.

Toutes les parties aux conflits qui ravagent notre pays doivent s’unir et recommencer la quête de la paix avant que les puissances obscures de la destruction ne nous engloutissent tous. Encore, explorons les problèmes qui nous unissent au lieu d’insister sur ceux qui nous divisent. Nous sommes unis par des valeurs communes. Nos désaccords sont sans doute minimes considérant l’ampleur de nos responsabilités partagées.

Nous avons toujours été un peuple uni sous différentes entités bien avant ce Mali de 1960, et défendant des valeurs qui font que la cause de notre nation ait toujours été plus grande que n’importe qui d’entre nous. Nous avons toujours lutté pour une paix juste, une paix qui favorise la liberté. Nous avons l’obligation de préserver la paix en établissant de bonnes relations entre nos communautés. Nous voulons tous que nos enfants soient éduqués et vivent

à l’abri de la pauvreté et de la violence. L’histoire ne nous sera pas clémente si nous ignorons nos valeurs et les aspirations de notre peuple.

Le moment est venu pour nous tous de nous rassembler et d’unir nos forces dans la lutte pour cette paix. Il n’y a pas de progrès sans compromis et pas de victoire sans sacrifice. Nous ne devons jamais abandonner, nous ne devons jamais céder tant que nous n’aurons pas fait un Mali meilleur pour tous. Parce qu’ensemble et unis, nous pouvons déplacer des montagnes, faisons alors de ces jours la fin de l’instabilité et le début d’une nouvelle ère de renouveau et de changement. Faisons d’aujourd’hui notre nouveau départ. Entre nos mains reposera le succès ou l’échec final de notre nation.

Traoré

Source : Le Challenger

## LA POLYGAMIE : Un régime à problème

Au Mali, la polygamie est le régime matrimonial le plus répandu et le plus sollicité. Pour cause, beaucoup d'hommes voient toute une série de chances de pouvoir contracter une union avec plusieurs femmes de façon légitime et selon les règles de la morale. L'autre motivation qui pousse la majorité des hommes à adopter un foyer polygame est la suivante : « la polygamie est une identité culturelle qui fait la beauté des foyers maliens ».



Les sont majoritaires, ceux qui sont contre, et minoritaires ceux qui sont pour. « La polygamie », c'est bien le régime qui enfreint la tranquillité des foyers maliens et plus singulièrement bamakois. Même si ce statut matrimonial n'est pas aimé de tous, il est quand même reconnu par la loi malienne et recommandé par les us et coutumes du Mali. Donc, demeure une pratique sociale très répandue dans nos communautés.

Selon certaines personnes, la polygamie est devenue un régime que les hommes maliens ne cherchent plus à comprendre. Bien vrai qu'il permet de réduire le taux des femmes célibataires et d'agrandir les foyers. Elle reste une source indéfectible des malentendus au sein de la société.

Du point de vue de Maïmouna Goïta, ménagère, il n'est pas toujours prudent de vivre dans une famille polygame. Pour elle, ces types de familles sont connus pour être des familles à problèmes. « **Vivre dans la polygamie équivaut à un véritable problème de nos jours.**

**La vie affective se trouve le plus souvent menacée et la tranquillité de la famille avec. Dans le contexte malien, ces familles sont à respecter même si elles ne sont pas très enviables** » affirme-t-elle.

Même si les remarques faites par M. Goïta se révèlent justes, nombreux sont les hommes qui ne se laissent pas décourager ni par les critiques ni par la réalité des choses. Abdoulaye Sylla, fait partie du lot de ceux-ci. À ses dires, la polygamie est un régime qui définit l'identité du Malien. « **Je reconnais que la vie est assez difficile dans une famille polygame. Mais la religion et nos valeurs culturelles exhortent les hommes à opter pour ce régime. Car il a des bienfaits qui ne tarissent pas** » explique-t-il. **Avant de témoigner : « J'entretiens deux femmes personnellement depuis quelques années. J'ai fait le choix d'avoir plusieurs femmes par ce que ma religion le recommande. Je trouve que la polygamie n'a rien de mal, c'est juste la mauvaise com-**

**préhension des femmes qui fait défaut le plus souvent** ».

Sur le sujet, Moussa Coulibaly, va plus loin en affirmant que la polygamie est nécessaire quand il y a défaillance au sein du foyer. « **Le manque d'enfant ou encore la maladie sont des réalités de la vie qui peuvent souvent être compensées avec la polygamie. J'ose même dire que c'est une bonne pratique, car c'est bénéfique dans certaines situations** » conclut-il.

Sur le sujet de la polygamie, chacun avance différents arguments. Par ailleurs, le constat voudrait que l'on affirme qu'au Mali, la polygamie est le régime matrimonial qui fait le malheur de plusieurs personnes et plus particulièrement la gent féminine. Qui dans la plupart des cas ne supportent pas de fait de partager son mari avec une autre.

Siguéta Salimata DEMBELE

## Opinions : La résilience de l'économie chinoise



### Karim Badolo : La résilience de l'économie chinoise

**E**n dépit d'une situation mondiale difficile engendrée par la Covid-19, la crise en Ukraine et bien d'autres facteurs, l'économie chinoise a affiché une croissance annuelle moyenne de 4,5 % de 2020 à 2022. Selon la Commission nationale du développement, en 2022, l'agrégat de l'économie chinoise a atteint un niveau supérieur, avec un PIB de 121 000 milliards de yuans, soit une augmentation de 6 100 milliards de yuans par rapport à 2021. Et les tendances pour la croissance chinoise en 2023 devraient s'améliorer modérément. Cela s'explique par le réajustement des mesures anti-Covid-19 en fin 2022 et l'assouplissement des politiques monétaires et fiscales. La croissance économique de la Chine devrait s'accélérer et atteindre 5 % de PIB en 2023.

Les observateurs internationaux ont souligné que la grande taille du marché chinois, le statut important de la chaîne d'approvisionnement, la dotation en ressources uniques, la gouvernance scientifique, économique et sociale ont conjointement amélioré les perspectives économiques de la Chine. C'est dire que

l'économie chinoise demeure un moteur important de la croissance mondiale.

A ce titre, Bernard Dewitt, président de la Commission économique et commerciale belgo-chinoise, estime que la Chine est un acteur important de la chaîne de valeur mondiale et a un impact sur la fabrication, le transport maritime et la logistique mondiale.

D'après la situation de l'industrie, l'indice de production et celui des nouvelles commandes de 9 industries, y compris la transformation des aliments agricoles et secondaires, la médecine, l'équipement général, ferroviaire, naval et aérospatial, sont tous dans une phase expansive.

Selon le rapport d'activité du gouvernement, la production céréalière a été maintenue pendant plusieurs années consécutives à un niveau supérieur à 650 millions de tonnes. La valeur ajoutée industrielle a dépassé les 40 000 milliards de yuans. Une moyenne de plus de 12,7 millions de nouveaux emplois ont été créés chaque année dans les zones urbaines. Les réserves de change ont été maintenues à un niveau supérieur à 3 000 milliards de dol-

lars.

L'on peut dire que l'économie chinoise a pu maintenir une bonne cadence sous l'effet négatif de la Covid-19. Tout le peuple chinois s'est mobilisé comme un seul homme pour endiguer le virus. A ces nombreux variants qui se sont succédé, des mesures fortes ont été initiées pour limiter sa propagation. Le gouvernement chinois a accordé la priorité à la vie humaine en renforçant l'approvisionnement en matériel et ressources médicales, en protégeant efficacement la santé des masses populaires. Certes, l'épidémie n'est pas terminée, mais les résultats importants des efforts consentis pendant les trois années sont déjà perceptibles.

Malgré une situation complexe et changeante, l'essentiel des principaux objectifs du gouvernement a été maintenu afin que l'économie tienne à tous les coups. Avec la reprise de l'octroi de tous ses visas aux étrangers depuis le 15 mars, la Chine est en train de fermer définitivement la parenthèse de la pandémie.

Source : français.cgtn.com

# ÉTATS-UNIS : Donald Trump va-t-il être arrêté et inculpé à New York ?

**L'Amérique est suspendue en ce début de semaine à la possible inculpation pénale, voire l'arrestation très symbolique à New York, de l'ancien président Donald Trump pour une affaire de paiement avant sa victoire en novembre 2016 à une actrice de films pornographiques avec qui il aurait eu une liaison.**

**P**our un président américain en exercice ou ayant quitté la Maison Blanche, une telle inculpation serait historique et sans précédent. Le milliardaire républicain dénonce une "chasse aux sorcières" menée par les démocrates, mais ses appels à "manifeste" ont fait chou blanc lundi.

Le coup de tonnerre de la possible mise en examen de Donald Trump, à plus d'un an et demi de la présidentielle de 2024 qu'il rêve de remporter, avait retenti samedi matin lorsqu'il avait affirmé sur sa plateforme Truth Social, en lettres majuscules, qu'il serait "arrêté" mardi.

Pourquoi? Citant des "fuites" de la justice de l'Etat de New York, il s'attend à être inculpé au pénal à l'issue d'une enquête de plusieurs années des procureurs du district de Manhattan, avec à leur tête depuis janvier 2022 le magistrat Alvin Bragg.

Mais le parquet new-yorkais a gardé le silence ces derniers jours et rien ne dit que l'éventuelle inculpation sera annoncée mardi.

En soutien, une trentaine de jeunes trumpistes se sont rassemblés dans le froid lundi soir devant le palais de justice de Manhattan. Avec davantage de journalistes et de policiers, qui ont disposé des barrières, tout comme devant la Trump Tower de la 5e Avenue.

## "Guerre civile 2.0"

Une avocate de Donald Trump, Alina Habba, avait mis en garde dimanche sur CNN: "S'ils (les démocrates) choisissent de (l'inculper) pour une infraction qu'il n'a franchement même pas commise, cela va provoquer la pagaille".

Sur des réseaux sociaux, des trumpistes anonymes promettent d'empêcher la mise en cause judiciaire de leur héros, notamment le

groupe "The Donald" qui veut déclencher une "grève nationale" voire une "guerre civile 2.0", ont rapporté les médias Rolling Stone et Daily Beast.

Mais on est loin des appels à battre le pavé après la présidentielle de 2020 que Donald Trump considère toujours comme "volée" par Joe Biden.

L'homme d'affaires de 76 ans, qui avait fait voler en éclats l'équilibre des pouvoirs aux Etats-Unis, s'en est pris encore lundi aux services "corrompus" du procureur Bragg, un magistrat afro-américain, démocrate et élu – comme l'essentiel des juges et procureurs.

L'affaire de l'actrice pornographique Stormy Daniels est juridiquement complexe.

La justice new-yorkaise cherche à déterminer si Trump est coupable de fausses déclarations, une infraction, ou de manquement aux lois sur le financement électoral, un délit pénal, en ayant versé 130.000 dollars à cette femme, de son vrai nom Stephanie Clifford, dans les semaines précédant l'élection de novembre 2016.

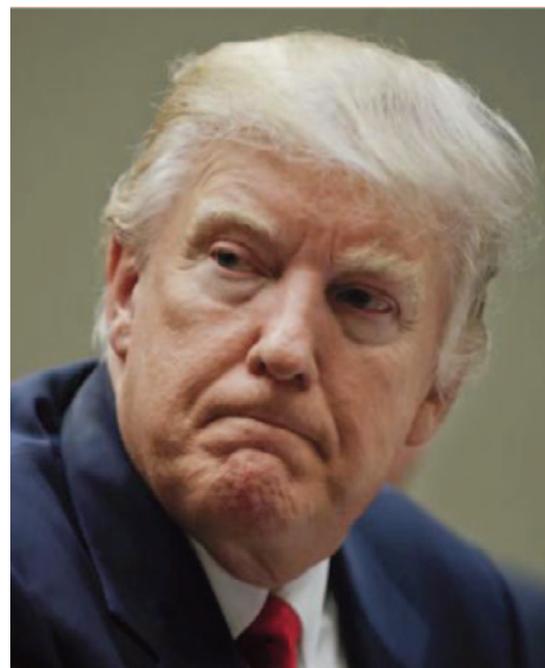
Dans quel but? Pour qu'elle taise une supposée relation extraconjugale du milliardaire dix ans plus tôt, selon l'accusation.

## L'affaire s'accélère

"Il n'y a pas de délit", s'est encore défendu lundi Donald Trump sur Truth Social.

L'enquête en tout cas s'est accélérée la semaine dernière.

Michael Cohen, ancien avocat et désormais ennemi de Trump, ayant payé Stormy Daniels en 2016, a témoigné la semaine dernière devant un grand jury, un panel de citoyens aux larges pouvoirs d'enquête et chargé d'entériner une mise en examen. L'actrice a, à tout le moins, coopéré avec les procureurs et ce



même grand jury.

Donald Trump a aussi été invité à s'exprimer devant ce panel, selon la presse américaine, et un de ses avocats avait répondu qu'il se "rendrait" volontiers à une convocation de la justice new-yorkaise.

Selon l'ancien procureur Renato Mariotti, même en cas d'inculpation, il est probable que Donald Trump, qui habite à Palm Beach, en Floride, et où tout était calme lundi, se rende volontairement au tribunal de Manhattan.

Il y serait très symboliquement placé quelques instants en état d'arrestation, photographié, et ses empreintes digitales seraient relevées.

Il pourrait même éventuellement être menotté quelques minutes.

Mais pour éviter d'en faire un "spectacle", le magnat de l'immobilier "n'arriverait probablement pas au tribunal (de Manhattan) par la porte de devant", afin de fuir les caméras et pour des raisons de sécurité, selon Robert McDonald, professeur de droit pénal et ancien du Secret Service, l'agence qui protège les dignitaires américains.

La principale crainte des autorités serait une répétition du chaos de l'assaut du Capitole à Washington le 6 janvier 2021, lorsque Donald Trump, battu dans les urnes, avait appelé ses partisans à contester les résultats.

Dimanche, des caciques républicains ont prudemment défendu Trump, notamment son ancien vice-président Mike Pence.

Source : AFP

# CAN 2023 : Les 26 Aigles convoqués pour la double confrontation Mali-Gambie

Pour le compte des 3e et 4e journées éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023, le sélectionneur des Aigles a communiqué, le vendredi 17 mars, la liste des 26 joueurs convoqués pour la double confrontation Mali-Gambie.



**E**n conférence de presse animée ce vendredi, Eric Sékou Chelle a dévoilé la liste des joueurs sélectionnés pour les deux prochaines journées éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2023. Sur cette liste des Aigles, l'on retrouve des habitués du Nid dont le capitaine Hamari Traoré, Falaye Sacko, Amadou Haïdara, Diadié Samassekou, mais aussi de nouvelles têtes tels que Boubacar Traoré (US Monastir), Ismaël Coulibaly (Sheffield), ou encore Issiar Dramé (Bastia).

Vainqueur lors des 2 premières journées, le Mali qui a battu le Congo (4-0) et le Soudan du Sud (3-1) est leader du groupe G avec 6 points loin devant le Congo et la Gambie, 3 points chacun tandis que le Soudan du Sud a été battu à chacune de ses 2 sorties. Après quelques mois de pause, les éliminatoires reprennent pour les Aigles ce vendredi 24 mars avec la réception des Scorpions de la Gambie au Stade du 26-Mars de Bamako. Quant au match retour, il se tiendra le mardi

28 mars au Maroc plus précisément à Casablanca en raison du manque de stade répondant aux normes CAF en Gambie. En affrontant la Gambie lors de ces 3e et 4e journées, les Aigles ont de fortes chances de qualifier pour la phase finale de la CAN à 2 journées du terme des éliminatoires.

A. Cissouma  
Source : Mali Tribune



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne et Pluton vous donneront de la pugnacité, mais durciront des situations. Si on vous a fait miroiter de belles promesses qui ne viennent pas ou si vous avez à redire sur vos conditions de travail, vous le ferez savoir, quitte à aller au clash.

Vous pourrez tablez sur un équilibre budgétaire solide et penser aux vacances sans vous faire trop de soucis de ce côté-là. Une bonne chose, car Uranus aura le don de vous pousser à la dépense, même si vos achats seront utiles, mais pas indispensables.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Évitez d'imposer votre point de vue, vous n'aurez pas les bons arguments. Et plus vous allez vous entêter, moins les autres vous suivront. Faites plutôt profil bas et avancez sur vos projets dans votre coin. Vous aurez bientôt l'occasion de convaincre, surtout votre hiérarchie.

Prenez un moment pour faire vos comptes, surtout si vous êtes en vacances. Vous avez laissé les tickets de carte bleue s'accumuler et pour éviter de mauvaises surprises, mieux vaut vous mettre à jour sans attendre. Ça vous permettra de rectifier le tir au besoin.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'épanouissement n'est pas au rendez-vous et hélas vous ruminez du noir en pensant à votre évolution professionnelle. De la frustration semble bien inévitable et vous devez apprendre encore à faire des concessions sur un poste qui ne vous comble plus.

Il faut compter sur des paiements différés et un savant calcul pour la journée. Les astres vous lassent dans les tentations qui se succèdent et vos amis ne vous aident pas du tout pour faciliter les économies. Les bonnes résolutions partent en fumée.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vos collègues se croient en vacances, grand bien leur fasse, à partir du moment où vous n'aurez pas à faire le travail à leur place ; vous aurez assez du vôtre. Personne ne vous le demandera et chacun devra assumer ses choix et ses responsabilités.

De guerre lasse, vous renoncerez à passer des heures au téléphone pour rien du tout. À chaque fois que vous essaieriez de joindre un conseiller, vous tomberez sur une plateforme et la personne qui vous répondra ne sera pas en mesure de vous renseigner.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Votre situation professionnelle offre la possibilité d'un tremplin dans votre carrière. Une évolution actuelle peut se faire par le biais d'un appui. Vous pouvez compter sur l'efficacité de votre réseau professionnel ou d'un ami qui connaît du monde.

Vous devez faire attention à votre gestion financière. Les dépenses continuent de dilapider votre salaire et vous pouvez regretter rapidement les achats que vous faites impulsivement. Il est conseillé de calculer au plus près les achats et de les comparer.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a des jours comme ça où rien ne va. Et bien ce sera le programme de votre jeudi. Ne cherchez pas à passer en force, ça ne servira à rien. Acceptez de bon gré les aléas et montrez-vous plus souple dans votre organisation. Vous avez les qualités pour vous adapter.

Vos finances sont bien protégées par les astres aujourd'hui et ne devraient pas poser de souci. Seuls les dossiers de demande de fonds mériteront votre attention. Remplissez-les sans tarder et pensez au courrier suivi pour vérifier qu'ils ont bien été réceptionnés.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'évolution se fait avec lenteur et vous réalisez que des efforts anciens commencent à payer. Il est bon de ne pas vous emballer si vous signez un contrat. Lisez bien entre les lignes, des clauses ou des rémunérations pourraient vous faire réfléchir.

De la frustration continue encore de vous accompagner dans des journées importantes. Vous pourriez avoir des frais à sortir. Les réalités sont que vous passez en priorité vos règlements, de crainte de manquer d'une trésorerie avant la fin du mois.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La situation se détendra et vous n'aurez plus à vous confronter à des situations potentiellement conflictuelles. Vous avez même la possibilité de rassembler de bonnes énergies autour de vous, pour vous permettre d'aboutir à une meilleure efficacité.

Ne comptez surtout pas sur des euros qui tomberont tout cuit sur votre compte en banque. Pour en gagner, il faudra aller les chercher, et certainement pas du côté de la loterie. Méditez sur vos idées financières, car l'une d'entre elles sera la bonne.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le risque de commettre des erreurs est grand aujourd'hui. Il serait donc préférable de ne pas vous attaquer à une nouveauté et de laisser les dossiers difficiles pour une meilleure journée. Contentez-vous de la routine !

Vos efforts sont en train de payer. Vous récoltez les fruits de votre gestion et de votre flair. La journée est propice à un gain supplémentaire. Vente en ligne ou chance au jeu, tout est possible !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une imagination fertile vous habite ce jeudi et elle pourrait bien vous permettre de mener à bien une tâche délicate qu'on vous a confiée. Vous saurez sortir votre épingle du jeu et marquer en même temps des points pour davantage de responsabilités dans votre travail.

Vous avez envie de faire plaisir à vos proches et vous n'hésitez pas à dégainer votre carte bancaire dès que l'occasion se présente. Bon, si vos comptes vont bien il n'y a aucune raison pour vous priver. Mais si vous avez déjà abusé... Limitez vos dépenses.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous abordez l'avenir avec sérénité, car la confiance revient. Malgré l'atmosphère de stress, vous avancez en établissant de bons feelings avec vos collaborateurs. L'envie d'avoir des responsabilités se fait sentir et pour cela, une formation est possible.

À part des coups de cœur, vous faites attention à la gestion du budget. Les sorties avec des amis ou du shopping peuvent vous entraîner vers des frais pas prévus qui ne tombent pas au moment idéal. Malgré tout, vous restez serein par rapport à votre situation.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Avec les planètes en Lion dans votre secteur VI, un climat tendu s'instaurera d'entrée de jeu au sein de votre activité. Vous devrez lutter en imposant vos compétences. Vos performances devraient dissuader un collègue de vous casser trop les pieds.

Prudence, zone sensible sera le climat décrit par le binôme Jupiter/Neptune. Symboles de générosité, mais aussi de débordements et d'erreurs, ces planètes pourraient vous entraîner dans des dépenses supérieures aux moyens dont vous disposerez.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamena lève le voile!**

Les femmes de la région... Les femmes de la région...

1274 **Malikilé**



**Les enfants de Badalabougou servis**

La ministre de la Santé... La ministre de la Santé...

1275 **Malikilé**



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

Une délégation... Une délégation...

1276 **Malikilé**



**La grosse arnaque!**

Un homme... Un homme...

1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**

Le projet SWIVEDO... Le projet SWIVEDO...

1278 **Malikilé**



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

Le ministre de l'Économie... Le ministre de l'Économie...

1279 **Malikilé**



**Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

Le projet de loi... Le projet de loi...

1280 **Malikilé**



**Les travaux débudent aujourd'hui!**

Les travaux de réhabilitation... Les travaux de réhabilitation...

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23